

Brome

LP-O-T-N

**Danger****1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

Ref. n° : 106 051  
Nom commercial : Brome  
Identification de la société : JEULIN SA  
T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99  
Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900  
27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr  
N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59  
Usage : Usage laboratoire

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classification CE : T+; R26  
C; R35  
N; R50

**Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)****Classe de danger et code de catégorie**

- Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 2 - Danger (CLP : Acute Tox. 2)  
Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Danger (CLP : Skin Corr. 1A)
- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)

**Etiquetage****• Pictogramme(s) de danger**

- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H330 : Mortel par inhalation.  
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Conseils de prudence
  - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
  - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
  - Intervention : P304+P340+P310+P320 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 5

Date : 13 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 26 / 11 / 2007

### Brome

LP-O-T-N

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

médecin. Un traitement spécifique est urgent. P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.

#### - Stockage

: P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé. P405 : Garder sous clef.

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Brome	: 100 env. %	7726-95-6	231-778-1	035-001-00-5	T+: R26 C: R35 N: R50 ----- Acute Tox. 2 (H330) Skin Corr. 1A+ (H314) Aquatic Acute 1 (H400)

## 4. PREMIERS SECOURS

#### - Inhalation

: Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais.

En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

#### - Contact avec la peau

: Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. (ou mieux : une solution de bicarbonate de sodium). Enlever vêtements et chaussures contaminés.

#### - Contact avec les yeux

: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.

Consulter immédiatement un ophtalmologue.

**Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. risque de perforation !**

Consulter immédiatement un médecin.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

##### - Adéquats

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

##### Risques particuliers

: En cas de feu, présence de fumées très dangereuses. Comburant.

**Tenir à l'écart des matières combustibles.**

**Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.**

: Une température élevée peut libérer des gaz dangereux.

La décomposition thermique génère :

Brome (Br).

Bromure d'hydrogène.

Voir également les réactions dangereuses § 10.

#### Protection contre l'incendie

**Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.**

**Brome**
**LP-O-T-N**
**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)**
**Procédures spéciales**

: Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.  
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**
**Précautions individuelles**

: Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.  
Evacuer et restreindre l'accès.

**Précautions pour l'environnement**

**Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.**

**Mesures après fuite / épandage**

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

: Neutraliser avec : une solution réductrice (thiosulfate de sodium, bicarbonate de sodium, chaux...)

Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. ( ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027)

Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

Rincer abondamment à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**
**Précautions lors du maniement et de l'entreposage**

: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

**Manipulation**

: Porter un vêtement de protection approprié.

Une extraction locale est nécessaire au point d'émission des vapeurs.  
Eviter toute exposition inutile.

**Ne pas respirer les vapeurs.**

: Après utilisation bien fermer le couvercle.

**Tenir à l'écart des matières combustibles.**

: Conserver à l'abri des sources d'ignition.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Inspecter fréquemment pour déceler tout signe de déformation ou de fuite des conteneurs.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**
**Protection individuelle**

: Eviter toute exposition inutile.

**- Protection respiratoire**

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les

**Brome**
**LP-O-T-N**
**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)**

concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

**Contrôle de l'exposition**

- France : VLE : 0,1 ppm - 0,7 mg/m<sup>3</sup>
**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**
**Nom chimique** : Brome (Br). - Dibrome

**Etat physique** : Liquide.

**Couleur** : Brun rougeâtre.

**Odeur** : Piquant(e).

**pH** : Non applicable.

**Poids moléculaire** : 159,8

**Point de fusion [°C]** : -7,3

**T°d'ébullition initiale [°C]** : (1013 hPa) : 58,8

**Température critique [°C]** : 311 °C - Pression critique : 10 300 kPa

**Densité** : (20 °C) : 3,12 g/cm<sup>3</sup>
**Pression de vapeur** : 9 kPa 0 °C

24 kPa 20 °C

55 kPa 40 °C

(air = 1) 5,5

1

**Densité de vapeur relative (air=1)** : Eau. (20 °C) : 34 g/L

**Viscosité à 20°C [mPa.s]** : Solvants organiques (20 °C) : soluble

**Solubilité dans** : Non applicable.

**Point d'éclair [°C]** : Non applicable.

**Temp. d'autoinflammation [°C]** : Non applicable.

**Limites d'explosivité**
**Limites d'explosivité inférieures [%]** : Non applicable.

**Limites d'explosivité supérieures [%]** : Non applicable.

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**
**Conditions à éviter**

: Contact avec des substances métalliques.

**Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.**
**Chaleur.**

: Matières combustibles.

Agents réducteurs.

Aluminium (Al), mercure (Hg), antimoine (Sb), titane (Ti), sodium (Na), potassium (K), carbures, nitrures, azides, phosphures

Magnésium (Mg).

Métaux.

Composés organiques.

Amines, alcools, aldéhydes, cétones, hydrocarbures insaturés, phénols, nitriles...

Eau.

**Produits de décomposition dangereux** : Brome (Br).

Bromure d'hydrogène.

**Brome**
**LP-O-T-N**
**10. STABILITE ET REACTIVITE (suite)**
**Propriétés dangereuses**
**Produit très réactif.**

: Oxydant.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**
**Toxicité aiguë**
**- Inhalation**

: Toxique par inhalation.  
Irritant pour les voies respiratoires.  
Toux, oedème pulonaire, pneumonie. Détresse respiratoire aigüe.

**- Cutanée**

: Brûlures en cas de contact avec la peau.  
Sévères destruction des tissus cutanés. Ulcères, pustules, nécroses.

**- Oculaire**

: Risque de lésions oculaires graves.

**- Ingestion**

: Brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.  
Toxique en cas d'ingestion.  
Destruction sévères des muqueuses et du tractus gastro-intestinal.

**- Autre**

: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage concernant la manipulation de ce produit.

**Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]**

: 2600-3500

**Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg]**

: (solution alcoolique) 2000 mg/kg

**Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]**

: Aucune donnée disponible.

**Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]**

: 2700 mg/m3

**Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]**

: Aucune donnée disponible.

**Irritation de la peau (lapin)**

: Aucune donnée disponible.

**Irritation des yeux (lapin)**

: Aucune donnée disponible.

**Irritation des membranes muqueuses (lapin)**

: Aucune donnée disponible.

**Toxicité chronique**

: N'est pas supposé toxique.

**Autres informations toxicologiques**

: Des informations complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°27.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**
**Information relative aux effets écologiques**

: Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Eviter le rejet dans l'environnement.

Poissons : Cladophora CL100 : 10 mg/l/10h

Daphnies : Daphnia magna CE 50 : 1,5 mg/l/24h

Algues : Chlorella pyrenoidosa CI100 : &gt; 0,0028 mg/l/96h

: Aucune donnée disponible.

: Aucune donnée disponible.

: Biologiquement peu dégradable.

: Aucune donnée disponible.

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Révision nr : 5

Date : 13 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 26 / 11 / 2007

**Brome**

**LP-O-T-N**

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Elimination des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.  
Ne pas réutiliser les containers vides.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

**Ne pas jeter les résidus à l'égout.**

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name : 1744 BROME ou BROME EN SOLUTION, 8, I, ADR

- No ONU : 1744

- I.D. n° : 886

Transport terrestre : UN 1744 Brome

- ADR/RID : Class : 8  
Group : I

### Transport par mer

- GGVE/GGVSee classe

- Code IMO-IMDG

- Classe

- Groupe d'emballage

### Transport aérien

- ICAO/IATA

- IATA - Classe ou division

Groupe d'emballage IATA

: UN 1744 Brome

: 8 - 6.1

: I

: UN 1744 Bromine

: 8 - 6.1

: I

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres : Aucun(e).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R : R26 : Très toxique par inhalation.

R35 : Provoque de graves brûlures.

R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**

**JEULIN SA**

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr

**N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59**